Animateur de la réunion : Délégué régional TROTTEC

L'expert en bâtiment exerce son activité équipé d'un matériel qui l'aide à conduire à bien sa tâche afin de cartographier évaluer, voire mesurer les phénomènes physiques et le comportement des matériaux et des composants du bâtiment et de l'environnement. Il peut prendre la forme d'un outil de poche ou d'une "valise expertale".
L'expert a souvent une connaissance superficielle du maniement de ses instruments de mesures qui peuvent parfois s'avérer délicat…

L'inventaire des applications est énorme. On peut citer : Température, Humidité de l'air, Humidité des matériaux, Métrage , Humidité du bâtiment, Température & Hygrométrie, Climatisation, Ventilation, Mesureurs de CO2, Débit d'air, Niveau sonore, Eclairage, etc…

La prospection de ces domaines implique des recueils de données relatives pour apprécier et localiser un phénomène ou des mesures absolues en références à des étalons officiels.

Il n'y pas de règles, il n'y a que des pratiques rationnelles. Chaque expert en fonction de son domaine d'activité privilégiera le matériel qui convient à sa méthodologie d'analyse personnelle.

Il faut cependant retenir que les équipements techniques sont des outils destinés à être utiliser à bon escient et relativement aux matériaux concernés. Une méthodologie rigoureuse permettra de qualifier le phénomène à étudier, le matériau analysé, les outils adaptés à ce matériau. Dans un second temps, le recueil de données permettra une photographie du phénomène afin de faciliter sa compréhension et son repérage dans le contexte global. Enfin des mesures peuvent s'avérer nécessaire.

En tout état de cause les conclusions que tirera l'expert dépendront d'une utilisation pertinente d'un choix d'outils qui peut être propre à chacun et de quelques mesures choisies qui pourraient être décisives. Le savoir-faire en la matière apparaît comme essentiel.

Le CREAA remercie la société TROTEC pour sa contribution à cette journée d'information où ont été exposés l'intérêt des nouveaux équipements tels que : caméras thermiques, appareils multifonctions, capteurs et sondes de recueils de données destructifs ou non, ainsi que le nécessaire projet d'exploitation et d'analyse critique de ces données.